



LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX. DES TERRITOIRES EN EXPÉRIENCES

Nacima BARON et Romain LAJARGE Éditions Quæ, 2015, 247 pages

Nadine Vivier¹. – A l'approche des 50 ans d'existence des parcs naturels régionaux (PNR), deux géographes leur ont consacré leurs travaux, s'interrogeant sur leur succès qui ne se dément pas. Pour cela, ils se sont fondés sur les documents produits par les parcs eux-mêmes, par les ministères avec lesquels ils sont en relation et par l'Office National des Forêts. D'autre part, ils ont procédé à des entretiens avec une vingtaine de témoins de la période de gestation, et bien d'autres avec les acteurs actuels.

Leur ouvrage s'organise très logiquement en trois parties : la première sur l'histoire de leur création, la seconde sur leur expérience et adaptation institutionnelle et la dernière sur leur action pratique. Les racines de la genèse des parcs se retrouvent dans celles de la naissance de l'idée de nature, dès la fin du XIXe siècle². Ici, les géographes se contentent de commencer dans les années 1960, dans un moment d'essor économique, de projets d'aménagement du territoire et de réflexion sur le rapport Homme/Nature. Ces projets reflètent le foisonnement idéologique de cette époque, y compris la nostalgie des valeurs rurales et la volonté de conservation. Au début des années 1960, un groupe de hauts fonctionnaires invente ces PNR pour faire contre-point aux Parcs Naturels et leurs conflits internes, et pour gérer les bassins miniers en reconversion. Les expériences étrangères servent d'élément de réflexion et la DATAR qui reprend le dossier

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur des Universités, Professeur d'histoire contemporaine, Université du Maine, Faculté des lettres et sciences humaines.

² Raphaël Larrère a présenté cette préhistoire des parcs lors de la séance plénière de l'AAF organisée par François Colson le 18 janvier 2016.

envisage les PNR comme des « infrastructures naturelles en réseau ». Leur nom est assez mal choisi puisque ce ne sont pas des parcs (dans leurs divers sens), ni des parcs naturels (vocation des Parcs Nationaux) puisque ce sont des régions habitées. De plus ils sont qualifiés de régionaux en un temps où on songe à la régionalisation mais où l'initiative de création des PNR est donnée aux associations locales. Malgré ces ambiguïtés, dans l'effervescence intellectuelle du colloque de Lurs en 1966, le décret de création est signé par le général De Gaulle lui-même le 23 mai 1967. Comment cette notion « insaisissable idéologiquement, composite et instable » a-t-elle pu se révéler pérenne ?

La réussite progressive et pragmatique est traitée dans la deuxième partie en s'attachant aux aspects institutionnels. Les créations de parcs furent souvent conflictuelles, aplanies par de longs processus de négociations. Elles sont passées par cinq phases : en 1969-70, les premiers PNR s'inscrivent dans l'optique de l'aménagement du territoire (la DATAR) ; les créations s'accroissent de 1972 à 79 dans le contexte des politiques environnementales du président Giscard d'Estaing, et l'on tente la valorisation économique à partir de leur patrimoine naturel ; de 1985 à 1989, les ambitions économiques se renforcent, intégrant le tourisme comme activité bien adaptée au développement de ces régions ; de 1995 à 2000, les deux conceptions différentes président aux créations, protection ou développement, enfin depuis 2001, les nouveaux PNR, aux profils divers valorisent les valeurs naturalistes. On voit nettement la grande adaptabilité de ce concept de PNR. De plus lors des renouvellements périodiques des chartes, ils ont tendance à élargir leur champ d'intervention. Tout ce développement s'appuie sur 16 planches d'excellentes cartes.

Dès 1971 est créée la Fédération des PNR afin de « faire réseau », de défendre et illustrer ce modèle institutionnel en France et à l'étranger ; la coopération internationale se confirme. Les PNR se dotent peu à peu d'équipes spécialisées et professionnelles. En 2007, le CORP (Conseil d'Orientation, de Recherche et de Prospective) est créé pour aider la Fédération avec un « argumentaire scientifique et éthique », pour encourager la recherche et réfléchir à l'avenir des parcs. Les auteurs soulignent l'attractivité des PNR, qui se marque par les nouvelles candidatures à rejoindre les 51 parcs labellisés. Cette attractivité provient des moyens attribués aux parcs, à leur travail en réseau et leur rôle d'expérimentation, à l'évaluation périodique de leur charte négociée avec les élus locaux et bénéficiant de la reconnaissance nationale. Elle est liée aussi à l'adaptation continue des PNR aux cadres administratifs en mutation, aux différents niveaux, du local à l'international et leur capacité de négociation avec les multiples partenaires.

La troisième partie tente un bilan de l'action des PNR : « comment la myriade de programmes mis en œuvre fait-elle sens pour eux, pour les partenaires politiques et pour les habitants ? » Les PNR ont commencé avec un programme ethnologique : transmettre un savoir sur les sociétés locales (création d'écomusées, maisons...) afin de compenser la modernisation des campagnes. Puis la dichotomie urbain /rural a été dépassée au profit de l'idée post-rurale d'interdépendances croissantes et de l'accent mis sur les paysages. Malgré tout, les PNR restent identifiés ruralistes car cela leur procure des attentions politiques. Les conceptions de l'action en faveur du développement économique ont évolué. L'idée de vivre et travailler au pays défendue dans les années 1960 a été remplacée par celle d'aider à une cohabitation avec les néo-ruraux, et le maintien d'un tissu artisanal devient plus important que la performance économique. Les PNR aujourd'hui accompagnent la mutation de l'agriculture vers l'agro-écologie, ils portent des notions nouvelles, expérimentales, telles celles des prairies fleuries, le développement de circuits courts, la labellisation, le soutien à une agriculture raisonnée et bio.

Cette étude sur les parcs met en évidence la capacité d'adaptation des PNR aux évolutions de la société ; ils sont des médiateurs, des éducateurs et des facilitateurs qui expérimentent de multiples micro-actions, souvent novatrices. Ils essaient d'associer protection de la nature et maintien de petites régions rurales bien vivantes. Nul doute que la réussite des PNR a impressionné les auteurs qui concluent sur leurs forces et « quelques-unes de leurs faiblesses », mais celles-ci n'apparaissent guère. Seule angoisse : ces PNR si originaux, en avance sur leur temps, réussiront-ils à garder cette avance pour gérer les nouveaux défis ?